

Concours Sciences sociales ENS Cachan 2011

ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

(Préparation : 1 heure - Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes)

Élodie Béthoux, Pierre-Marie Chauvin

18 candidats se sont présentés en 2011 à l'épreuve orale de sociologie. La note moyenne s'élève à 10,66, en sensible augmentation par rapport au concours 2010. L'écart-type est de 3,33 ; la note la plus haute étant 16 et la plus basse 05.

Les candidats ont dans l'ensemble témoigné d'une bonne maîtrise formelle de l'exercice, respectant notamment les délais et la structuration de la présentation. Nous rappelons cependant que l'oral ne s'arrête pas à la fin de l'exposé et comprend une discussion avec le jury qui constitue un moment important pour évaluer la capacité des candidats à préciser un argument, envisager d'autres formes de problématisation, développer un exemple ou encore définir un concept trop rapidement évoqué au cours de l'exposé. Dès leur exposé achevé, certains candidats se sont mis en retrait, ne cherchant pas à répondre, ou trop peu, aux questions du jury, et ont de ce fait négligé leurs chances de corriger ou d'améliorer leur prestation initiale. Si l'oral de sociologie ne consiste pas en un entretien de personnalité, un minimum de motivation et de « répondant » est attendu chez les candidats.

En général, les introductions ont été plutôt réussies, articulant une accroche, une problématisation et une annonce de plan. Si aucun format de plan n'est privilégié par le jury, deux types de plans auraient dû être évités : les plans « passe partout », plaquant de façon artificielle de grandes oppositions sans vraiment rentrer dans le sujet (individuel/collectif ; conscient/inconscient ; liberté/contrainte) ; et les plans désarticulés ou déséquilibrés, où la transition entre les parties est inexistante et la logique de l'argumentation arbitraire.

La différence entre les candidats a surtout reposé sur leur capacité à construire un raisonnement sociologique à partir de cas empiriques et d'outils théoriques cohérents. Les principaux critères d'évaluation ont donc été la clarté, la précision et la progressivité de l'argumentation, plus que la richesse ou le nombre de références citées. Tous les candidats ont d'ailleurs témoigné d'une bonne connaissance sociologique, certes à des degrés divers, mais les meilleurs exposés ont été ceux qui ont proposé un cheminement « balancé » d'arguments permettant de traiter le sujet sous ses différentes facettes, et proposant une bonne articulation entre empirie et théorie. Un ou deux candidats ont ainsi témoigné d'une grande maturité sociologique, manifestant une connaissance approfondie tout en affichant une distance réfléchie à l'égard de travaux aussi bien classiques que très contemporains.

Si la tentation est grande de se réfugier derrière un catalogue d'auteurs, notamment lorsque le sujet surprend (« L'évènement peut-il faire l'objet d'analyses sociologiques ? »), ou qu'il est apparemment théorique (« La sociologie est-elle une science de l'action ? »), il est pourtant

indispensable d'appuyer son raisonnement sur des exemples et des cas bien choisis. L'exemple – y compris historique – peut servir à étayer un argument préalablement présenté, aussi bien que constituer un point de départ pour le développement d'un raisonnement plus théorique.

Enfin, le jury déplore la faible mobilisation de données chiffrées (population active, inégalités de revenus et de patrimoine, grands indicateurs économiques, taux de syndicalisation, etc.), qui auraient pu permettre de renforcer un argument ou de mettre en perspective des analyses trop souvent décontextualisées.

Sujets posés en 2011 :

- Individus et institutions
- La sociologie est-elle une science de l'action ?
- L'État : une institution en crise ?
- Le corps est-il un objet sociologique ?
- La culture permet-elle d'expliquer les phénomènes sociaux ?
- Sociologie et irrégularités sociales
- Les figures du migrant
- L'articulation des temps de vie
- Pourquoi et comment étudier les réseaux ?
- L'évènement peut-il faire l'objet d'analyses sociologiques ?
- Les « ghettos »